



DECLARATION LIMINAIRE DU CNAS DU 27 MARS 2025

Il n'est pas dans nos habitudes de valider complètement les déclarations de notre ministre. Pourtant, nous ne pouvons que transposer le discours du Garde des sceaux sur la lutte contre le narcotrafic « rien ne fonctionne correctement dans ce ministère » à l'action sociale.

Certes, il fut un temps où le niveau de crédits dédié à l'action sociale ministérielle permettait non seulement de couvrir les besoins, mais aussi de mettre en place de nouvelles prestations : CESU 6/ 12 ans, horaires atypiques, colocation, prêt bonifié...

Aujourd'hui, au-delà du rabot budgétaire imposé soit dans le cadre de la rigueur budgétaire, soit dans l'effort de réarmement, le constat est que notre ministère n'a plus les moyens financiers de ses ambitions. Le nombre d'agent continue à augmenter mais le ratio stagne voire diminue maintenant.

Le résultat c'est l'obligation de faire des choix mais dans un domaine où tout passe par des marchés, des conventions, la seule marge de manœuvre possible reste l'activité au cas par cas soit la seule et exclusive restauration.

Et là, nous tombons dans la pire tambouille digne d'un cauchemar dans la cuisine ministérielle pour faire des économies.

En entrée, on incite les agents à un peu plus d'activité physique en passant le seuil d'ouverture de droit au portage de 10 à 15 minutes de marche entre le service et un point conventionné. La sédentarité est la première cause de l'obésité. On règle ainsi un problème de santé publique tout en réalisant de substantielles économies.

En plat de résistance, l'administration organise des réunions d'arrière-cuisine où nous ne sommes pas invités. Là où nous pourrions travailler à un niveau étoilé, nous nous retrouvons avec marmiton ! Le résultat est que toute la réflexion est faite à l'envers et qu'au final ce sont les agents qui paieront le dessert.

Et justement, le sucré est salé. Là où il y a encore trois ans, le tarif T1 pour un plat et un périphérique était à un cent au-dessus du minimum Urssaf, va bientôt avec le nouveau marché de la fondation être à près d'un euro ! Le sucre étant aussi une cible du programme la santé par l'alimentation, en augmentant le reste à charge des T1 et T2 plus fortement que les autres tranches, on apprend aux plus précaires d'entre nous à se priver de l'accessoire.

Syndicat national CGT des chancelleries et des services judiciaires – Cour d'appel de Paris – 34 quai des Orfèvres - Escalier F Entresol 1^{er} étage – 75055 PARIS CEDEX – Tél : 01.44.32.58.60 / 01.44.32.52.04 – Fax : 01.44.33.26.98 – Email : synd-cgt-acsj@justice.fr – site internet : <http://www.cgt.justice.fr>
Syndicat National C.G.T. de la Pénitentiaire - 263, rue de Paris - Case 542 - 93514 MONTREUIL cedex - 01.48.18.89.67 –Fax : 01.55.82.89.68 - Email : ugsp@cgt.fr - Site : <http://www.ugsp-cgt.org>

Syndicat National C.G.T. de la Protection Judiciaire de la Jeunesse - 263, rue de Paris - Case 500 - 93514 MONTREUIL cedex 01.55.82.84.67 - Fax : 01.55.82.84.68 - Email : cgtolj.national@gmail.com - Site : <http://www.cgtplj.fr>

Union Nationale des syndicats CGT SPIP- case 542 - 263, rue de Paris- 93014 MONTREUIL cedex-01 55 82 89 69/71- Email : spip.cgt@gmail.com _site : www.cgtspip.org

Et pour digérer le tout, une petite liqueur au goût très amer : un rapprochement avant fusion entre la tarification de la fondation d'Aguesseau avec la grille nationale avec comme seul horizon la baisse des dépenses de restauration.

Il y a maintenant plus de dix ans que la CGT dénonce la politique de restauration du ministère. Dix ans que nous disons qu'elle est pensée à l'envers en prenant comme base de travail le reste à charge et non pas le prix du repas. Dix ans que nous réclamons la création de RIA en région parisienne.

Un premier se fait avec la DIRPJJ Paris sur le site de Miollis, d'autres doivent suivre et en particulier celui du tribunal de Paris.

Nous affirmons ici qu'une autre politique de restauration est possible, plus vertueuse et mettant en avant l'intérêt du convive et non celui exclusif du prestataire. Il ne tient qu'à vous administration de nous dire votre choix pour les agents : une restauration de qualité ou le passage très rapide à la boîte de ration.